

Budget de 2018 : Présentation dans le cadre des consultations prébudgétaires

Résumé

Partout au Canada et à l'échelle mondiale, des artistes travaillent avec des collectivités et utilisent des processus de création artistique participative pour engendrer des changements positifs. Les pratiques d'Art for social changes (ASC) (art visant les changements sociaux) servent à nouer des dialogues et à régler des problèmes liés aux tensions interculturelles, à l'environnement, à l'économie, à l'établissement, à la réduction de la criminalité et à d'autres défis complexes. Au Canada, ce travail vise des groupes comme les jeunes à risque, les immigrants et les personnes âgées isolées. Il se déroule dans divers lieux, y compris des entreprises sociales et des séances de planification stratégique pour les entreprises, des prisons et des centres communautaires, des écoles et des hôpitaux.

Le travail d'ASC est intersectoriel et exige de faire équipe et de collaborer avec un vaste éventail d'entreprises, d'organisations sans but lucratif et de bienfaisance, de personnes et d'artistes professionnels. Ces créations collectives liées à des enjeux permettent d'engendrer de nouvelles formes de dialogue et d'action et fournissent aux citoyens des moyens sécuritaires d'exprimer et échanger des idées, de trouver des solutions et d'agir. L'incidence d'ASC est globale en ce sens qu'elle donne aux membres des collectivités le pouvoir d'accroître leur bien-être et, par la suite, leur contribution productive à notre société.

Par exemple, *Cirque Hors Piste* de Montréal a mené trois cours intensifs de cirque créatif de 2013 à 2015. Le programme fait participer des jeunes, dont un grand nombre ont « indiqué avoir eu des enfances traumatisantes, avoir été mêlés à la drogue ou à la criminalité ou avoir affronté d'autres difficultés sociales ».

Évaluation de *Cirque Hors Piste* auprès de ses participants (N = 98). Un extrait des résultats comparatifs avant et après la participation au programme¹ :

Sont fiers de leurs réalisations personnelles	57,7 %	85,4 %	+27,7 %
Ont l'impression d'exercer un contrôle sur leur vie ou leur destin	55,1 %	74,2 %	+19,1 %
Mènent les projets jusqu'à leur aboutissement	53,2 %	74,5 %	+21,3 %
Satisfaits des possibilités de trouver un travail convenable s'ils le souhaitent	45,6 %	62,6 %	+17,0 %

¹ Cirque Hors Piste, « Re-Approaching Community Development Through the Arts: Synthesis of research conducted by Dr. Jennifer Spiegel ».

En outre, au début du programme *Cirque Hors Piste*, seulement un faible pourcentage des participants qui avaient abandonné leurs études souhaitaient faire d'autres études. À la fin du programme, ce chiffre avait doublé. On peut dire la même chose du nombre de participants qui avaient un emploi dont ils étaient satisfaits avant et après le programme.

Il y a plus de 200 organisations liées à l'ASC au Canada. Bon nombre d'entre elles sont à vocation communautaire (ce sont souvent de petites organisations sans but lucratif) et elles exercent leurs activités depuis plus de 25 ans, étant soutenues financièrement par une combinaison de fonds privés et publics. Le financement fédéral d'ASC est relativement faible, s'établissant à environ 8 % de l'ensemble du financement du secteur, alors que le financement des municipalités, des provinces et des fondations s'accroît². Les intervenants sur le terrain ont accès à certains fonds provenant du ministère du Patrimoine canadien et du Conseil des arts du Canada. Et, comme l'ASC est motivé par les besoins de la collectivité plutôt que l'art lui-même, des ministères fédéraux non culturels ont dans le passé appuyé modestement le secteur : Santé Canada a financé une initiative nationale liée à l'ASC visant à lutter contre le suicide et la toxicomanie chez les adolescents. De plus, des projets financés par le ministère de la Justice s'attaquent à la violence des gangs de rue et à la radicalisation des jeunes.

Les deux recommandations suivantes pour le budget de 2018 visent à utiliser l'ASC pour mieux servir les collectivités canadiennes :

1. Élaborer une structure pangouvernementale pour coordonner les initiatives intersectorielles au sein des ministères fédéraux.
2. Continuer d'investir dans le programme des *Initiatives stratégiques du Fonds du Canada pour l'investissement en culture* du ministère du Patrimoine canadien.

Recommandation 1 : Élaborer une structure pangouvernementale pour coordonner les initiatives intersectorielles au sein des ministères fédéraux. Il est recommandé que le ministère du Patrimoine canadien exerce des activités de démarrage, en utilisant l'ASC comme projet pilote pour ce travail.

Dans un monde qui évolue rapidement et qui est de plus en plus branché, les Canadiens ont du mal à affronter des problèmes complexes. Le Canada est souvent considéré comme un pays progressiste, inclusif et tourné vers l'avenir; la position culturelle, environnementale et économique que nous occupons dans le monde est certes relativement privilégiée. Mais nous faisons toujours face à de nombreuses difficultés en ce qui concerne la création de politiques et de programmes efficaces qui rendent compte des problèmes multidimensionnels des collectivités canadiennes et qui règlent ces problèmes.

Les personnes et les entreprises ont recours à des approches et des solutions novatrices, économiques et durables pour régler de tels problèmes. L'un des éléments fondamentaux de

² Simon Fraser University, ASC!, ICASC, « State of the Arts: A Report on Art for Social Change in Canada », avril 2016, https://icasc.ca/sites/default/files/resource_attachments/stateofheart_en.pdf.

ces stratégies est la collaboration intersectorielle. Cette collaboration enrichit le travail en réunissant des experts de divers secteurs qui ont un objectif en commun. Le travail en vase clos, qui engendre des chevauchements, un manque d'échanges utiles et des changements positifs beaucoup moins durables, est l'un des plus grands obstacles à ces approches coopératives. Les expériences passées et les études démontrent constamment que les partenariats intersectoriels ont le pouvoir de créer des résultats positifs, en particulier lorsque les initiatives s'attaquent à plusieurs problèmes et mobilisent divers intervenants.

Nous proposons une structure qui adopte une approche pangouvernementale afin de favoriser la collaboration au sein du gouvernement fédéral. Même si nous recommandons que le ministère du Patrimoine canadien dirige et mette en œuvre les activités de démarrage, nous prévoyons de nombreuses interactions entre les ministères comme Santé Canada, le ministère de la Justice, Affaires autochtones et du Nord, le CPM, le gouvernement ouvert et d'autres intervenants. L'ASC peut servir d'exemple, et peut-être de projet pilote, pour mettre à l'épreuve cette nouvelle structure. Bien que cette recommandation exige un investissement d'argent et de temps pour faire démarrer le projet, ses bienfaits à long terme comprendront les suivants :

- capacité accrue de collaborer à la mise en œuvre d'un vaste éventail de programmes de changement liés au mandat du gouvernement;
- pratiques améliorées pour augmenter la rentabilité et la durabilité des systèmes fédéraux;
- accès intersectoriel rehaussé pour les organisations, les entreprises et les membres des collectivités qui s'attaquent à des problèmes complexes.

Le gouvernement fédéral peut donner suite à cette recommandation en réunissant des représentants des principaux intervenants des ministères fédéraux, et peut confier au ministère du Patrimoine canadien la direction de la mise en œuvre et de la mise à l'essai. De plus, les innovateurs et les agents du changement communautaires peuvent participer tout au long du processus afin de jauger l'intérêt et élaborer un plan stratégique qui décrit les structures opérationnelles et administratives, les processus de consultation et de conception, les stratégies de communication, les échéanciers et les budgets.

En accueillant cette recommandation, le gouvernement donnera l'exemple et accroîtra sa capacité de collaboration au sein d'un pays de plus en plus complexe et intersectoriel.

Recommandation 2 : Continuer d'investir dans le programme des *Initiatives stratégiques du Fonds du Canada pour l'investissement en culture* du ministère du Patrimoine canadien.

Le programme des *Initiatives stratégiques* du *Fonds du Canada pour l'investissement en culture* du ministère du Patrimoine canadien fournit une aide financière pour « des projets qui regroupent plusieurs partenaires et qui aident les organismes artistiques et patrimoniaux à améliorer leurs pratiques d'affaires³ ». Les résultats escomptés du programme gouvernemental

³ Site Web du gouvernement du Canada, « Initiatives stratégiques — Fonds du Canada pour l'investissement en culture », Financement – culture, histoire et sport. 2017, <http://canada.pch.gc.ca/fra/1455810486741/1455810579774>.

cadrent avec les aspirations professionnelles du secteur de l'ASC, c'est-à-dire d'encourager la collaboration et la mise en commun des connaissances. Ce programme de financement auquel l'ICASC désire avoir accès aide un vaste éventail d'entreprises à devenir plus efficaces dans la façon dont elles mettent en commun des pratiques exemplaires et les améliorent.

Au cours des 40 dernières années, le secteur de l'ASC a élaboré des méthodes (y compris une évaluation de l'incidence) qui attestent de la puissance des partenariats. L'ICASC proposera aux responsables du programme *Initiatives stratégiques* un projet pilote de deux ans qui comprendra cinq essais types, chacun d'eux ayant lieu dans une différente région du pays, afin de cerner le programme des différents secteurs en matière de changements positifs. Chaque essai type exigera une collaboration entre les bailleurs de fonds des gouvernements et du secteur privé, les petites et moyennes organisations communautaires en milieu rural et urbain, le réseau de 200 organisations liées à l'ASC, les artistes ou facilitateurs et les chercheurs. En plus de ces essais types, les voies de communication de l'ASF seront améliorées. Le secteur de l'ASC exige des compétences, des connaissances et des expériences particulières. Une initiative liée à l'ASC financée par le ministère de Patrimoine canadien favoriserait la portée, la profondeur et l'incidence sociale des arts participatifs partout au pays.

En continuant d'investir dans les *Initiatives stratégiques* du *Fonds du Canada pour l'investissement en culture*, le gouvernement contribuera à financer la capacité productive et la résilience des organisations artistiques et de leurs collaborateurs.

À propos de l'International Centre of Art for Social Change (ICASC)

L'ICASC est le fruit d'un partenariat établi entre Judith Marcuse Projects (JMP) et l'Université Simon Fraser afin d'appuyer la pratique de l'ASC dans les domaines du perfectionnement professionnel, du réseautage national et international et des travaux de recherche et d'archivage, ainsi que la promotion de l'ASC pour faire avancer les programmes de transformation sociale. Pour obtenir de plus amples renseignements et des ressources à propos de ce travail, y compris les résultats d'une étude de trois millions de dollars menée pendant cinq ans et portant sur l'ASC au Canada, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.icasc.ca.

Personnes-ressources :

Judith Marcuse, J.S.D. (spécialisation) productrice artistique, fondatrice/coréalisatrice des Judith Marcuse Projects, International Centre of Art for Social Change (ICASC)
Professeure auxiliaire/artiste résidente, Université Simon Fraser, Vancouver, Colombie-Britannique
Agréée supérieure, Ashoka International
1-604-319-8436
judith@jmprojects.ca
